

N° : DP 20/480

DECISION DU PRESIDENT

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR - DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENT CONDUITS PAR LES COMMUNES ET LES EPCI - PROGRAMMATION 2020

Le Président de la Métropole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

VU la délibération du Conseil Départemental du Var n°A23 du 22 mars 2016 portant approbation du dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) , dans le cadre de sa politique de soutien aux services publics locaux et d'aménagement du territoire,

VU l'annexe n°1 ci-jointe, reprenant la liste des opérations d'investissement de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, pour lesquelles une subvention départementale sera sollicitée,

CONSIDERANT que dans le cadre de sa politique d'investissement, la Métropole Toulon Provence Méditerranée est cohérente avec la démarche de territorialisation adoptée par le Conseil Départemental du Var dans l'esprit d'ouverture et de proximité,

CONSIDERANT que la politique d'investissement de la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'inscrit dans les 2 axes et priorités d'intervention proposés dans le dispositif, à savoir :

- l'aide aux équipements structurant dans une perspective d'aménagement du territoire,
- l'accompagnement des projets stratégiques et d'enjeu départemental,

DECIDE

ARTICLE 1

D'APPROUVER la liste des opérations visées en annexe 1 de la présente décision.

ARTICLE 2

DE SOLLICITER le concours financier du Conseil Départemental du Var dans le cadre du dispositif d'intervention en matière d'aide aux communes et EPCI au titre de la programmation 2020 pour les opérations ci-annexées ou de toute autre opération.

ARTICLE 3

DE SIGNER tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4

DE DIRE que pendant l'exécution d'une opération cofinancée par le Conseil Départemental du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'engage à assurer une information du public sur l'aide départementale par voie d'affichage et d'insertion dans la revue d'information. Par ailleurs, un support ou marquage indiquant le partenariat avec le Conseil Départemental du Var sera réalisé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée sur tout équipement construit grâce à un soutien financier départemental. Il appartiendra à la Métropole de déterminer avec le Conseil Départemental du Var les modalités de cette communication qui devra s'inscrire dans le respect des objectifs de développement durable.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **20 OCT. 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2020

OBJET DE L'OPERATION	LOCALISATION	COUT TOTAL D'OPERATION € HT	SUBVENTION 2020 SOLLICITEE	Taux	COFINANCEMENTS			CALENDRIER DE REALISATION	Commentaires	
					Financier	Subvention attribuée	Subvention sollicitée			
CHÂLUCET - ESADTPM - "Etudes et travaux"	TOULON	18 330 500 €	600 000 €		ETAT - PIA VILLE DE DEMAIN	923 077 €		Démarrage travaux Juin 2017	Subvention totale 1 200 000€ proratisée ESAD (10/13ème)	
					CR PACA - CDD 2013-2016	461 538 €				Four mémoire subvention Région CDD proratisée (10/13ème des 600 000€ votés pour ESAD)
					CPER 2015-2020- ETAT (DRAC)	5 000 000 €				Coût de 18 330 000 € HT pris en compte convention spécifique d'application CPER 2015-2020
					CPER 2015-2020 - CR PACA	5 270 000 €				
					CPER 2015-2020 - CR PACA	15 743 €				Subvention totale Etudes techniques 20 466,25€ (10/13ème ESAD)
					CPER 2015-2020- ETAT (FNADT)	28 769 €				
					CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2017	420 000 €				
					CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2018	1 000 000 €				Délibération P2 du 20/11/2017 + Convention pluriannuelle n° CO 2017-1525 du 26/01/2018
					CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2019	1 000 000 €				
					ETAT - SIPL	885 968 €				Assiette éligible sur le coût total
CHALLUCET - CONSTRUCTION PERRIERE INCUBATEUR - "Etudes et travaux"	TOULON	4 866 556 €	100 000 €		CPER 2015-2020 - CR PACA	4 723 €		Démarrage travaux Juin 2017	Subvention totale Etudes techniques 20 466,25€ (3/13ème PEPINIERE)	
					CPER 2015-2020 - ETAT (FNADT)	8 631 €				
					ETAT - PIA VILLE DE DEMAIN	276 923 €				
					CR PACA - CDD 2013-2016	92 308 €				
					CD 83 - PROG° 2017	100 000 €				
					CD 83 - PROG° 2018	100 000 €				
					CD 83 - PROG° 2019	100 000 €				
					CR PACA - CDD 2013-2016	46 154 €				Subvention totale 1 200 000€ proratisée PEPINIERE (3/13ème)
					CR PACA - CRET 2017	750 000 €				Four mémoire subvention Région CDD proratisée (2/13ème des 600 000€ votés pour la PEPINIERE)
					ETAT - FSIPL 2017	2 664 736 €				Délibération P2 du 24/07/2017
CHALLUCET - AMENAGEMENTS URBAINS DES ABORDS - "Etudes et travaux"	TOULON	6 542 000 €	280 000 €		CR PACA - CDD 2013-2016	46 154 €		Démarrage travaux Janvier 2018	Pour mémoire subvention Région CDD proratisée (1/13ème des 600 000€ votés pour les abords)	
					CR PACA - CRET 2017	750 000 €				Délibération DEB 18-722 du 18/10/2018
					ETAT - FSIPL 2017	2 664 736 €				Arrêté attributif du 18/08/2016
					CD 83 - PROG° 2017	341 952 €				Délibération P2 du 24/07/2017
					CD 83 - PROG° 2018	280 000 €				Délibération P1 du 10/12/2018
					CD 83 - PROG° 2019	280 000 €				
					CR PACA - CDD 2013-2016	1 041 864 €				Délibération 17-614 du 07-08-2017
					ETAT - DRAC	325 080 €				Arrêté du 07/06/2017 (assiette éligible de STI 300€)
					CD 83 - PROG° 2017	120 000 €				Délibération P1 du 20/11/2017
					MAISON DU PATRIMOINE - "Etudes et travaux"	OULLOULES	4 658 333 €			120 000 €
CR PACA - CDD 2013-2016	461 538 €		Four mémoire subvention Région CDD proratisée (10/13ème des 600 000€ votés pour ESAD)							
CPER 2015-2020- ETAT (DRAC)	5 000 000 €		Coût de 18 330 000 € HT pris en compte convention spécifique d'application CPER 2015-2020							
CPER 2015-2020 - CR PACA	5 270 000 €									
CPER 2015-2020 - CR PACA	15 743 €		Subvention totale Etudes techniques 20 466,25€ (10/13ème ESAD)							
CPER 2015-2020- ETAT (FNADT)	28 769 €									
CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2017	420 000 €									
CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2018	1 000 000 €		Délibération P2 du 20/11/2017 + Convention pluriannuelle n° CO 2017-1525 du 26/01/2018							
CPER 2015-2020 - CD 83 - PROG° 2019	1 000 000 €									
ETAT - SIPL	885 968 €		Assiette éligible sur le coût total							

PROPOSITION DES PROJETS DE TPM POUR PRESENTATION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR - PROGRAMMATION 2020

METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

TERRITOIRE :	CD 83 - PROG* 2018		CD 83 - PROG* 2019		120 000 €		120 000 €		Délibération P1 du 10/12/2018	
TRAVAUX de CONFORTEMENT DU BARRAGE DE DARDENNES.- "Etudes et travaux"	LE REVEST	10 000 000 €	3 000 000 €	30%						Démarrage travaux octobre 2020
MISE EN SECURITE DU MONT FARON.- "Travaux"	TOULON	4 099 095 €	1 229 728 €	30%						Début tranche travaux 2020
SENTIER DU LITTORAL	TPM	1 000 000 €	180 000,00 €	18%						2020
TRAVAUX AMENAGEMENT ET SUIVI DES TRAVAUX EN VUE DE LA PROTECTION DU TRAIT DE COTE DU CENTURON A HYERES.- "Etudes et travaux"	HYERES	1 909 800 €	795 414 €	41%						Etudes de Maîtrise d'Œuvre en cours, Travaux 2021
CREATION DU JARDIN DE LA LOUBIERE "Etudes et travaux"	TOULON	9 500 000 €	2 850 000 €	30%						fin 2020-2022
Total Général Investissement 2020		58 796 884 €	9 155 142 €	16%			21 777 466 €			1 000 000 €